

Commune: LE GUA
Départ. : ISERE
Canton : PONT-DE-
CLAIX

Envoyé en préfecture le 04/06/2025

Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le

ID : 038-213801871-20250603-DEL_590_2025-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 JUIN 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE GUA s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. FARLEY Simon, Maire.

Date de la convocation : le 26 mai 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Quorum : 10.

Nombre de conseillers municipaux votants (présents ou représentés) : 16

Présents : (14)

M. FARLEY Simon, Maire, Mme GLÉNAT Anne, 1^{ère} adjointe, M. PICHON Cyrille, 2^{ème} adjoint, Mme ARDOIN Florence, 3^{ème} adjointe, M. CARTIER Stéphane, 4^{ème} adjoint, Mme FERRARA Sandrine, 5^{ème} adjointe, Mme BRULEY Audrey, Mme REVOL Estelle, M. GANDAIS Cédric, Mme DZAMOUZAKIS Michèle, M. NIGRA Daniel, M. DUSSERT-ROSSET Tristan, Mme LELONG Isabelle, M. SOUCHON Rémy.

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (2)

Mme VEDELAGO Chrystelle a donné pouvoir à Mme GLÉNAT Anne.

M. LEQUIN-SOUCHON Laurent a donné pouvoir à M. M. SOUCHON Rémy.

Absents : (3)

Mme BENELLE Annie, M. REBIFFÉ Guillaume, M. SCUDELER Aurélien.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine FERRARA

DÉLIBÉRATION N° 590-2025 - TARIFS MUNICIPAUX 2025 – COMPLÉMENT

M. Le Maire donne la parole à Mme Florence ARDOIN, 3^{ème} adjointe, qui rappelle au Conseil Municipal qu'il a voté les tarifs municipaux pour l'année 2025 par délibération rectificative n° 564-2025 du 17 février 2025.

Il avait alors été précisé que les tarifs pour la salle polyvalente des Saillants seraient votés lors d'un prochain Conseil Municipal, selon l'avancée des travaux.

Il est donc nécessaire de compléter la précédente délibération avec les tarifs de la salle polyvalente des Saillants accessible à compter du 1^{er} septembre 2025, étant précisé qu'il est proposé, pour cette période, de restreindre les locations aux habitants et associations de la commune.

Par ailleurs, Mme ARDOIN rappelle les dispositions de la délibération n° 397-2022 selon laquelle le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le 21 novembre 2022 les dispositions suivantes, dans la mesure où cette commune voisine ne dispose pas d'équipement de ce type : les habitants et les associations de la commune de Miribel-Lanchâtre bénéficient des mêmes conditions tarifaires de location de la salle polyvalente des Saillants que les habitants et associations du Gua.

Il est donc proposé que les locations aux habitants et associations de Miribel-Lanchâtre leur soient également ouvertes pour les 4 derniers mois de l'année 2025.

Les autres dispositions de la délibération n° 564-2025 du 17 février 2025 restent inchangées et les tarifs mentionnés sont en euros (€).

I) LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Salle l'Ardente aux Saillants	2023		2024		Du 01/09 au 31/12/2025
	Journée	WE	Journée	WE	WE
Capacité 200 personnes					
Particuliers Habitants des communes de Le Gua et Miribel-Lanchâtre	320,00	535,00	500,00	750,00	800,00
Particuliers Extérieurs Commune	428,00	750,00	625,00	940,00	NON
Associations des communes de Le Gua et Miribel-Lanchâtre : Gratuit jusqu'à 4 réservations par an puis à compter de la 5ème réservation	160,00	268,00	250,00	375,00	400,00
Association Extérieures Commune	428,00	750,00	625,00	940,00	NON

Salle Maison du parc à Prélenfrey	2023		2024		2025	
	Journée	WE	Journée	WE	Journée	WE
Capacité 150 personnes						
Particuliers Habitants Commune	268,00	428,00	300,00	480,00	330,00	528,00
Particuliers Extérieurs Commune	375,00	535,00	375,00	565,00	412,00	621,00
Associations de la Commune : gratuit jusqu'à 4 réservations par an puis à compter de la 5ème réservation	134,00	214,00	150,00	240,00	165,00	264,00
Associations Extérieures Commune	375,00	535,00	375,00	565,00	412,00	621,00

Salle sous-sol de la Mairie	2023		2024		2025	
	Journée	WE	Journée	WE	Journée	WE
Capacité 50 personnes avec équipement cuisine						
Particuliers Habitants Commune		320,00	235,00	350,00	258,00	385,00
Particuliers Extérieurs Commune	320,00	482,00	295,00	445,00	324,00	490,00
Associations de la Commune : gratuit jusqu'à 4 réservations par an puis à compter de la 5ème réservation		160,00	118,00	175,00	130,00	192,00
Associations Extérieures Commune	320,00	482,00	295,00	445,00	324,00	490,00

II) DROITS DE PLACES ET MARCHÉS

Tarif Emplacements Facturation Annuelle	2020 - 2021	2022	2023	2024	2025
Marché hebdomadaire tarif au mètre Linéaire - Sans Électricité	Gratuit	Gratuit pandémie	1,00	1,05	0,75
Marché hebdomadaire tarif au mètre Linéaire - Avec Électricité	Gratuit	Gratuit pandémie	1,00	1,10	0,90
Commerces ambulants hors Marché hebdomadaire - tarif au mètre Linéaire - Sans Électricité				1,05	1,10
Commerces ambulants hors Marché hebdomadaire - tarif au mètre Linéaire - Avec Électricité				1,10	1,25
Foire aux Escargots mètre Linéaire	1,00 €	1,00 €	1,10 €	Gratuit	Gratuit
Camion de Vente par passage au nombre de passage (mensuel ; trimestriel ...)	29,00	35,00	37,50	50,00	55,00

III) CIMETIÈRES

Depuis 2023, la hausse des tarifs reste liée à l'augmentation des coûts, des frais d'entretien (enherbement progressif, columbariums, logiciel de gestion des cimetières...).

Concessions cimetières	2021	2022	2023	2024	2025
Concession pleine terre-15 ans	130,00	133,00	133,00	145,00	160,00
Colombarium-15 ans 3 urnes	130,00	133,00	133,00	145,00	225,00
Colombarium-15 ans nouveau 4 urnes				300,00	310,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, par 16 voix pour :

- Valide les tarifs municipaux ci-dessus pour l'année 2025 ;
- Abroge la délibération n° 564-2025 du 17 février 2025.

*Certifie le caractère exécutoire de l'acte
compte tenu de son dépôt en Préfecture
et de sa publication le :*

Signature du secrétaire de séance



*Extrait certifié conforme
Le Gua, le 3 juin 2025
Simon FARLEY
Maire de LE GUA*

